



Assemblée générale

Distr. limitée
21 février 2018
Français
Original : anglais

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

20-28 février 2018

Projet de rapport

Rapporteur : M. Luke **Tang** (Singapour)

II. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

C. Examen de la version révisée de la proposition faite par la Libye aux fins de renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales

1. La version révisée du texte proposé par la Libye aux fins de renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales (voir [A/53/33](#), par. 98) a été évoquée lors de l'échange de vues général qui a eu lieu aux 287^e et 288^e séances du Comité spécial, le 20 février 2018, et examinée à la première séance du Groupe de travail plénier, le 21 février 2018.
2. Des voix se sont élevées en faveur de la poursuite de l'examen de cette proposition, mais certaines délégations ont fait valoir que, à l'instar d'autres propositions, celle-ci préconisait des mesures déjà mises en place ailleurs dans l'Organisation et était devenue caduque.
3. Dans le cadre du Groupe de travail plénier, la délégation auteure a été invitée à envisager d'extraire les éléments principaux de la proposition qui demeureraient valables en vue de les présenter, éventuellement avec ceux d'autres propositions, sous la forme d'un document non officiel que le Comité spécial pourra examiner plus avant. Elle a indiqué qu'elle envisagerait de le faire.

